



## Éditorial

### Bonnes vacances !

**L**a fin de l'année scolaire se termine bien pour nos établissements malgré la fatigue des équipes. Les fêtes, les sorties et les séjours hors établissements se sont tous bien déroulés et tous les participants ont été ravis. Vous trouverez quelques comptes-rendus et photos de ces événements dans ce journal.

Par ailleurs, nous vous livrons un résumé des informations qui ont été recueillies sur les vacances et les loisirs lors de notre dernière réunion des Mercredis d'Autisme 75 ainsi que le rapport des activités de notre association pour l'année 2012.

Dans les derniers jours de juin, l'appel, en soutien aux orientations du 3<sup>e</sup> Plan Autisme a recueilli plus de 12 000 signatures. Comme l'ensemble des associations de parents et de personnes autistes, nous ne partageons pas nécessairement chaque point individuel de ce plan auquel le financement fait défaut, mais nous avons souhaité affirmer clairement notre adhésion aux principes qui le fondent :

- Dépistage et intervention précoce,
- Renforcement du diagnostic et des bonnes pratiques chez les adultes ainsi que l'ouverture de places nouvelles,
- Développement des formations adaptées,
- Consolidation et transformation de l'offre médico-sociale de manière conforme aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- Sécurisation du parcours de vie,
- Gouvernance satisfaisante du Plan.

Bien que nos activités soient réduites durant l'été, nous allons continuer à travailler notamment à la création de la Maison Bleue. Les travaux sont lancés et l'ouverture est prévue pour le début



de l'année

2014. L'été et l'automne vont être consacrés à la mise en place de l'organisation de cette maison de vacances et de répit (recrutement d'un gestionnaire, création des dépliant, achats du mobilier et du matériel...). Si vous êtes intéressés par ce projet et que vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez adresser un message à l'adresse courriel : [maison.bleue@autisme75.org](mailto:maison.bleue@autisme75.org).

Nous rappelons que cette maison sera destinée aux séjours-transferts des établissements pour enfants, adolescents et adultes autistes, mais également aux familles de personnes avec autisme ou troubles envahissants du développement qui pourront y passer des vacances agréables et détendues.

Nous souhaitons à tous d'excellentes vacances.

À bientôt

Le Comité de Rédaction.

### ► Dans ce numéro

**Actus** : Un air de vacances, déjà ! p.2 • **Conférence** : Les Mercredis d'Autisme 75 sur les vacances et les loisirs adaptés p.3, 4 • **Assemblée Générale** : Présentation du rapport d'activités 2012 de votre association • **Mercredis d'A75** : Programme des conférences pour 2013 / 14 p.5,6,7 • **L'Association** : Bulletin d'adhésion et de soutien 2013 p.8 •



## Un air de vacances, déjà !

Un mini-voyage à Deauville pour les jeunes du **SESSAD Les Comètes**

Avec Hugo, Elyas, Mélissa, Fanta, accompagnés de Noémie, Alexandra et moi-même, nous sommes partis 3 jours et 2 nuits à Deauville.

Un premier voyage sans la famille pour certains, un moment très agréable pour tout le monde !

Le jour de notre arrivée, mardi, nous avons mangé notre pique-nique dans l'appartement, puis nous avons trempé nos pieds dans la mer ! Du plaisir et des sourires pour tout le monde !

Mercredi, nous avons fait le marché tous ensemble, puis préparé le repas. Chaque adulte et chaque enfant a fait sa petite part de travail ! Après le repas, nous sommes partis arpenter la ville en petit train, acheter quelques cartes postales

puis nous avons été découvrir la piscine d'eau de mer de Deauville ! Quelles sensations bizarres quand on boit la tasse ! Avant le dîner, nous avons bien mérité un "apéro" : chips, oasis et classeur PECS au menu ! Après un bon repas, tout le monde est parti au lit pour une bonne nuit !

Jeudi matin, nous avons rangé les affaires puis nous sommes partis dire au revoir à la mer. Nous avons pris la route, déjeuné au fast food, puis commencé le chemin du retour pour retrouver les familles de ces p'tits loups !

Seulement 3 jours, mais 3 jours bien remplis !

Anne-Sophie Gouchault,  
Psychologue

Les enfants du SESSAD sur les plages de Normandie



### Et vive le P'tit Club !

Notre P'tit Club a terminé l'année dans la bonne humeur avec une fête particulièrement réussie. Les parents étaient très heureux de se retrouver et de pouvoir prendre le temps de discuter entre eux et avec les animateurs et les enfants ont bien apprécié les maquillages et les déguisements des animateurs !

Tout le monde s'est quitté en espérant se revoir bientôt ! Ce sera pour le samedi 14 septembre.

L'équipe du P'tit Club



## Les adieux d'Harry, animateur du P'tit Club



Le premier jour au P'tit-club, j'étais appréhensif, pour ne pas dire peureux. C'est toujours dur de commencer un nouveau travail, mais plus encore en me lançant dans un monde que je ne connaissais pas : celui de l'animation pour les enfants handicapés, et autistes qui plus est. J'ai eu l'impression que j'allais régurgiter chacun des papillons hyperactifs qui apparemment venaient de boire leur propre poids en soda caféiné coincé dans mon estomac. Mais j'ai survécu à cette première journée, et plus remarquable encore, j'ai survécu au mois « d'essai »... et à tous les autres...

Et finalement, c'est avec le cœur lourd que j'ai dû annoncer à ma directrice Alexandra que je ne pourrai pas continuer pour l'année scolaire 2013-2014, la semaine dernière, après deux ans passés avec le P'tit-club. Bien sûr, je l'ai rassurée que l'entreprise continuerait même après mon départ et que « non, non tu trouveras forcément des employés presque aussi bons que moi ». Mais toute blague à part, je tiens à remercier tous les gens avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant ces deux années.

Venir au travail a été un plaisir chaque jour, tout le monde travaillait toujours super bien ensemble, les réflexions nécessaires étaient faites, mais jamais dans le but de rabaisser ou autre, et tout le monde se sentait à l'aise. Cette dernière chose est particulièrement importante pour les enfants, le moindre dysfonctionnement au sein de l'équipe se fait ressentir et les met à bout. Alors voilà, je dis au revoir et merci au P'tit-club et à l'association Autisme75, je sais que je vais en garder d'excellents souvenirs, et les enfants vont tous me manquer.

On m'a toujours dit de finir avec une citation alors voilà :

*« Ne dites jamais "adieu", car adieu veut dire "partir" et partir signifie oublier. »*

J.M Barrie, Peter Pan.

## ▀ Vacances et loisirs pour tous !

C'est sur une belle perspective, celle des « vacances et des loisirs », que se sont terminés, mercredi 5 juin 2013, pour cette saison, les groupes de paroles organisés dans le cadre des « Mercredis d'Autisme 75 ».



### ▀ Le P'TIT CLUB :

Créé par Autisme 75 en 2003, le P'tit Club est un centre de loisirs spécialisé pour enfants avec autisme ou TED de 4 à 12 ans. Après inscription et entretien avec les parents pour déterminer la possibilité d'un accompagnement pour un temps de loisir les samedis, ces enfants sont accueillis, dans la limite des 28 places disponibles : 6 places pour les enfants de 4 à 6 ans et 10 places pour ceux âgés de 6 à 9 ans, le samedi matin ; 12 places pour les 9 - 12 ans, le samedi après-midi. Pendant les petites vacances scolaires, un accueil est également proposé soit en demi-journée soit en journée complète durant une semaine.

L'objectif de cette structure de loisirs est de proposer à la fois, un accès aux loisirs adaptés aux enfants avec autisme ou TED par le biais d'un accompagnement éducatif structuré et de permettre aux parents de disposer ainsi d'un moment de répit. Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 2 enfants et les activités proposées diverses en fonction des centres d'intérêt de ces derniers : arts plastiques, musique, sport, cuisine, relaxation, promenades... Ces activités, qui durent chacune en moyenne 30 minutes, sont animées par des personnes titulaires du BAFA ou des éducateurs ayant l'expérience du handicap. Une psychologue supervise également l'ensemble des activités.

### ▀ LOISIRS PLURIEL — Paris :

Est une association fondée en 1992 qui a pour but de développer l'accès aux loisirs des enfants en situation de handicap (tous handicaps confondus) afin de permettre aux parents de mieux concilier leur temps de vie familial et professionnel. Privilégiant la mixité des publics accueillis et la fratrie (enfants valides et handicapés), cette association, qui est organisée en fédération, regroupe 14 centres de loisirs situés sur le territoire national et, depuis 2004, dans

Paris, avec la création de deux structures dans les 19<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements, pour accueillir, tout au long de l'année, dans des conditions d'encadrement maximales, des enfants âgés de 3 à 13 ans les mercredis et lors des vacances scolaires.

Les centres de loisirs de Paris, qui sont gérés par une éducatrice spécialisée, accueillent, pour la journée, 24 enfants de 3 à 13 ans, dont 11, en situation de handicap. Les encadrants sont des animateurs formés aux problématiques du handicap. Le taux d'encadrement est prévu en fonction du handicap et peut varier jusqu'à atteindre celui d'un adulte pour un enfant. Des activités diverses sont proposées dans le cadre de la journée et un programme est remis ou adressé aux parents après l'inscription de leur(s) enfant(s). Cette inscription est valable pour l'année.

Depuis 2010, toujours à Paris et à l'initiative de cette Fédération, un service CAP'ADOS pour les 13-18 ans, a été mis en place avec le soutien de la Ville et de la Caisse des Allocations Familiales. Des activités de loisirs adaptées et variées sont proposées selon trois modalités : à la journée (un samedi sur trois), en week-end (deux par trimestre) ou en séjour d'une semaine lors des vacances scolaires. Le taux d'encadrement qui est établi en fonction des jeunes est, en général, de 4 animateurs pour 7 jeunes.

Enfin, dans le cadre de son **Réseau Passerelle** créé en juin 2010, la Fédération Loisirs Pluriel organise des séjours à la carte pour les familles avec enfant(s) en situation de handicap désireuses de partir en vacances et de vivre, ensemble, un vrai moment de détente et de répit dans un environnement adapté. Cet environnement adapté comprend non seulement l'hébergement adéquat, mais aussi des temps d'accueil et d'accompagnement pour l'enfant handicapé ou pour la fratrie qui le désire, selon deux modalités :

- dans des clubs ou de centres de loisirs de proximité, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures ;
- au sein de la famille pour une aide quotidienne ou lors d'activités exté-

Cette rencontre entre les parents d'enfants autistes et des professionnels avait pour but de mettre en avant non seulement l'importance des vacances et loisirs pour les personnes en situation de handicap notamment celles avec autisme, mais aussi les difficultés inhérentes à leur organisation pour les parents et les familles.

Pouvoir partir en vacances, passer d'agréables vacances en ayant accès aux loisirs, devrait être un droit pour tous. Mais combien de parents d'enfants handicapés, a fortiori autistes, se voient obligés de renoncer à ce type de plaisir et de détente par insuffisance de structures de loisirs et/ou par manque d'accompagnement pour organiser, en famille, un séjour de vacances adapté à ce handicap ? Combien aussi d'enfants handicapés se voient exclus, de fait, des structures de loisirs ou de vacances à cause de leur différence ?

Pourtant, quelques structures ont le mérite d'exister et œuvrent, durant toute l'année, pour les loisirs et les vacances ouverts à tous. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction que trois professionnelles, invitées, dans ce cadre, par l'association Autisme 75, ont présenté longuement leur association respective aux parents présents. Quatre structures de loisirs adaptées aux enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap ont été présentées, à titre d'information et d'exemple, lors de cette rencontre.

rieures prévues et organisées par les parents.

► L'association **A CHACUN SES VACANCES (ASCV)** qui a, aujourd'hui, 8 ans d'âge et qui est située à Paris organise, elle aussi, des loisirs adaptés pour des personnes en situation de handicap (tous handicaps confondus). Ce club de loisirs pour enfants (à partir de 6 ans) et adultes handicapés a pour objectif principal la lutte contre l'exclusion en favorisant l'accès aux loisirs indispensables à l'épanouissement et à l'autonomie de ces personnes et propose plusieurs types d'activités, tout au long de l'année :

- des ateliers hebdomadaires sportifs ou artistiques fonctionnant pendant les temps périscolaires avec une inscription à l'année ;
- des formules week-end avec sorties culturelles ou sportives et un taux d'encadrement de 1 encadrant pour une personne ;
- des séjours « polochons », à la campagne, en période scolaire, de 3 ou 4 jours ou le temps d'un week-end, pour 8 jeunes accompagnés de 5 ou 6 encadrants, selon une thématique déterminée en fonction du lieu et de la période de l'année ;
- des séjours plus longs (1 à 2 semaines dans des gîtes en France ou à l'étranger) durant la période des vacances scolaires regroupant, selon leur degré d'autonomie, soit 5 enfants pour 6 encadrants ou 8 enfants pour 7 encadrants, soit 4 adultes pour 4 encadrants ou 9 adultes pour 7 accompagnateurs. Un entretien avec les familles ainsi qu'avec l'institution qui accueille les personnes concernées est prévu avant

## Et aussi

« Un temps de voile les samedis après-midi sur les bords de Marne à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Cette activité s'adresse à des personnes autistes (adolescents et adultes). Dans la bonne humeur et le respect des possibilités de chacun, les jeunes et les adultes partagent un moment de découverte et de détente pendant que leurs parents échangent dans le cadre reposant des bords de Marne.

- 5 samedis après-midi au printemps
- 5 samedis après-midi à l'automne

Elle se réalise en association avec la VGA Voile de Saint Maur et le Navi-Club RATP qui mettent à la disposition d'Envol Loisirs 2 voiliers, 2 moniteurs BE

leur inscription définitive. Une adhésion à l'association est demandée et les prix varient en fonction du type de formule d'accompagnement.

La rencontre a pris fin sur une note d'espoir apportée par l'évocation de la couleur bleue, celle de l'autisme, mais aussi celle de :



► **LA MAISON BLEUE**, « dernière-née » de l'association Autisme 75 et de son fonds de dotation. Cette Maison se veut entièrement dédiée aux loisirs et aux vacances des personnes avec autisme pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie. Située dans le Pas de Calais, à une quinzaine de kilomètres de la station balnéaire du Touquet, fruit de fonds privés pour son achat et donc propriété du fonds de dotation, la Maison, d'une superficie habitable de 200 m<sup>2</sup> comprenant 7 chambres, permettra d'accueillir, tout au long de l'année, 5 ou 6 personnes avec autisme encadrées respectivement par 4 ou 5 accompagnateurs. Des accès pour personne en fauteuil sont également prévus et un jardin de 1100 m<sup>2</sup> entièrement clôturé et sécurisé sera un lieu idéal pour les acti-

vités et la détente.

La Maison bleue sera opérationnelle en 2014. La priorité sera donnée aux personnes avec autisme, de tout âge, lors des transferts institutionnels de l'association Autisme 75 ou d'autres associations qui en feront la demande, mais aussi aux familles qui pourront également, pour des prix étudiés, profiter de ce lieu adapté de vacances, l'espace d'un week-end ou d'une semaine. Cette Maison pourra aussi être ouverte aux handicaps autres que l'autisme.

Au terme de la rencontre, les témoignages apportés par les parents ont montré, une fois de plus, que les loisirs sont absolument indispensables pour l'épanouissement et le bien-être de nos enfants si différents des autres. Même si des efforts sont encore à faire pour que l'accès aux loisirs et aux vacances soient vraiment un droit pour tous, quelques structures ont, tout de même, le mérite d'exister et d'œuvrer en ce sens, pour peu que l'information, telle elle a été transmise lors de cette rencontre, arrive, encore plus, à transpercer les murs du silence pour être accessible à tous.

Sur le site de l'association :

[www.autisme75.org](http://www.autisme75.org), dans la rubrique « Aide aux Aidants », vous trouverez toutes les coordonnées des organismes oeuvrant dans le domaine du loisir et des vacances pour les personnes handicapées et qui acceptent des personnes avec autisme.

Yamina Mokkaem,  
Nouvelle administratrice



Voile, un bateau à moteur de sécurité. Des bénévoles de la Fondation France Télécom pour l'Autisme et autres accompagnent les personnes autistes à bord.

Des moniteurs brevetés de la FFV (skip-pers) encadrent le groupe en voile.

Qui peut s'inscrire ? :

À partir de 10 ans, âge minimal, adoles-

cents, adultes. Pour des raisons de sécurité, la personne ne doit pas avoir peur de l'eau. Capacité d'accueil à ce jour : 10 personnes.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la rentrée 2013 !

Site internet :

<http://www.envol-loisirs.org/activités/voile-à-saint-maur/> »

# Rapport d'activités 2012 Autisme 75 Ile-de-France

Présenté lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2013

## ► Préambule

L'analyse des comptes de l'année 2012 confirme la tendance à la baisse des moyens dont disposent les établissements. Les charges fixes augmentent alors que les budgets accordés chaque année sont reconduits en prenant en compte un taux d'inflation relativement faible.

Ce constat est fait dans beaucoup d'établissements. Les normes imposées aux structures ne cessent de croître entraînant un coût de maintenance relativement élevé. Le coût des loyers représente également une dépense conséquente dans les budgets de fonctionnement.

Les solutions employées sont :

- un suivi rigoureux des comptes, qui permet une plus grande maîtrise des dépenses.
- la recherche d'autres moyens de financement : le recours à des subventions que ce soit pour des investissements ou du fonctionnement (ex, la Fondation Orange pour la poursuite de l'atelier cirque de l'IME).
- la mutualisation des dépenses entre établissements : la dynamique associative permet de mutualiser certains moyens (le poste de comptable de l'IME par exemple, les locaux pour le P'tit Club...)
- le recours à des bénévoles : ex, une bénévole apporte son soutien à l'activité peinture de l'IME et une autre rentre et suit la comptabilité de l'association.

Ainsi, tout en maintenant un niveau d'activité important les établissements ont su gérer au plus près les budgets qui leur ont été alloués.

Rappelons que l'IME et le SESSAD ont terminé leurs exercices d'évaluation interne en 2012.

## A - IME « Cour de Venise »

L'IME « Cour de Venise » accueille des jeunes avec autisme ou troubles envahissants du développement (TED), âgés de 12 à 18 ans.

Il dispose également de 5 places en internat en alternance.

La prise en charge des adolescents accueillis est globale et basée sur l'éducation structurée dans un cadre comportementaliste.

Elle a pour objectif de leur offrir la possibilité de trouver leur place dans leur environnement social : famille, école, institutions, travail, centres de loisirs et culturels... Ainsi que de pouvoir communiquer avec leurs proches comme avec les autres. De janvier 2012 à juillet 2012, l'effectif de l'IME a été de 23 adolescents, dont 17 garçons et 6 filles, âgés de 12 ans à 19 ans. D'août à décembre 2012, l'effectif a été recalé à 22.

Les admissions, tout comme les sorties sont organisées en étroite collaboration avec la MDPH. Le processus d'admission associe les familles en toute transparence et limite le temps d'attente.

Cinq adolescents ont quitté l'IME en raison de la limite d'âge.

### • Le personnel

Au niveau du personnel, comme chaque année, l'IME enregistre des mouvements de personnel principalement éducatifs. Dans les motifs, nous retrouvons essentiellement les départs d'éducateurs qui s'installent en province pour des rai-

sons économiques (inadéquation salaire et loyers parisiens) et l'envie de découvrir d'autres institutions notamment parmi les plus jeunes professionnels.

L'IME a eu recours à des CDD ponctuels et de plus longues durées pour faire face aux différentes absences (congés maladie, congés formation, congés maternité).

Les mouvements de personnel n'ont pas d'incidence majeure sur l'accompagnement des jeunes d'une part parce que l'équipe de cadre est stable depuis l'ouverture de l'établissement et d'autre part grâce au dispositif de formation continue qui permet de maintenir la qualité du travail auprès des jeunes.

### • La dynamique institutionnelle

En 2012, elle s'est articulée autour de plusieurs axes :

- administratif et comptable : la mise en place du nouveau logiciel comptable d'EIG dont le coût est inférieur à CEGI.
- accompagnement des jeunes et le réseau de partenaires. Citons le Festival du Futur composé 2012, qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe autour d'un projet commun ; tous les jeunes y sont impliqués en fonction de leurs capacités : implication dans les spectacles, dans la création de masques, de sculptures. Ce travail se décline dans chaque atelier et sur les groupes des jeunes.
- les séjours de vacances : Séjour Ardèche financé par « Voyageurs du Monde » grâce à un papa salarié de cet organisme de voyage, Séjours Mer à Fort Mahon et au Touquet, Séjour au Futuroscope.
- la gestion des ressources humaines dans le cadre du dispositif de formation continue.

Citons :

- le SUSa qui suit depuis l'ouverture l'équipe et les jeunes
- l'initiation Aïkido
- dans le cadre du plan de formation, les salariés qui en ont fait la demande ont pu bénéficier de formations spécifiques à l'autisme : Pecs, ABA,...
- la formation au nouveau logiciel de comptabilité pour la comptable.

## B- SESSAD « Les Comètes »

Le SESSAD, a pour rôle de prendre en charge des enfants et adolescents pendant une dizaine d'heures par semaine, via des accompagnements à l'école, à domicile et à des ateliers individuels ou collectifs dans les locaux propres au SESSAD ; il s'agit donc d'un Service qui ne se comprend qu'en complément d'activités extérieures, et notamment scolaires.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012, le SESSAD a accueilli en externat, 27 enfants et adolescents autistes des deux sexes, de 3 à 16 ans, résidant exclusivement dans le 94. Au 31 décembre 2012, l'effectif du SESSAD est stabilisé à 23 enfants. Ils sont pris en charge au SESSAD en individuel ou en groupe, en inclusion (dans une MJC, dans les infrastructures de l'université de sport de Créteil, dans une ferme pédagogique, dans un club hippique), à l'école et à domicile. 83 % des enfants sont scolarisés (19 sur 23 enfants) dans 16 établissements scolaires différents (écoles maternelles, primaires, Clis et Ulis).

En 2012 le SESSAD a accueilli 5 nouveaux enfants et enregistré 4 départs. Les admissions et sorties se font aussi en étroite collaboration avec la MDPH et les familles.

## ● Le personnel

Au 31 décembre 2012, l'effectif est de 13.8 équivalents temps plein. Les mouvements du personnel durant l'année 2012 ont été très faibles.

Le poste d'orthophonie a été transformé (en accord avec l'ARS) en poste éducatif faute de candidat. La difficulté de ce poste est de maintenir dans le temps le contrat de la personne embauchée. Du fait de leur faible salaire, les orthophonistes restent très peu de temps dans nos structures pour s'installer, le plus souvent, en libéral. En contrepartie, le SESSAD s'est assuré que tous les jeunes ayant besoin de séances de rééducation orthophonique puissent en bénéficier en libéral.

## ● La dynamique institutionnelle

L'année 2012 a marqué cette dynamique sur différents axes :

- poursuite des différents ateliers extérieurs (piscine, poney, ferme pédagogique...)
- dans le cadre de la démarche de l'évaluation interne, la rédaction d'un Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ).
- comme à l'IME, un après-midi de dépistage dentaire en partenariat avec le réseau RAPSOD'IF a été organisé (avec les parents qui ont pu bénéficier de conseils et adresses).
- une convention avec l'université de Créteil a été signée pour la mise à disposition de leurs infrastructures sportives. 5 jeunes accompagnés de l'éducatrice sportive et d'une éducatrice spécialisée vont à pied jusqu'à la salle où ils travaillent en petit groupe en début de séance puis ils sont intégrés aux groupes de l'Association Sportive en fin de séance
- enfin, le Sessad a organisé, pour la première fois, deux voyages avec des groupes d'enfants : au zoo de Beauval et à Omaha Beach sur plusieurs jours. Pour la plupart des parents, ces séjours ont constitué la 1<sup>ère</sup> expérience de nuits en dehors du milieu familial. Les séjours s'étant très bien passés, les parents ont pris confiance dans la capacité de leur enfant à vivre avec d'autres, dans d'autres lieux et de dormir ailleurs et ont moins d'appréhension sur une possible orientation ultérieure en IME avec internat. Ont pu être constatés des effets importants en matière de diversification alimentaire poursuivis par la suite à domicile et à l'école.
- la gestion des ressources humaines dans le cadre de la formation continue.

Citons l'intervention du SUSA qui a porté sur l'évaluation des PEI et leur mise en œuvre, le développement de la communication autour de la structuration spatiale et temporelle, la communication expressive et la gestion des comportements. Anisi que plusieurs actions de formation collective et individuelle.

## C — Le « P'tit Club » et le Siège

### ► Le P'tit Club

Le P'tit Club est un centre de loisirs spécialisé réservé aux enfants avec autisme de 4 à 12 ans, qui permet sur une base ludique de transmettre une éducation structurée en proposant des activités individuelles ou collectives. Cela passe par la musique, la peinture, le modelage ou le sport (piscine, bowling) ainsi que par des ateliers : goûters, sorties en groupe (parmi lesquelles on peut citer la Galerie de l'évolution, le parc de Saint-Mandé...).

Nombre de places : 26

- 6 places pour les 4-6 ans le samedi matin
- 10 places pour les 6-8 ans le samedi matin
- 12 places pour les 9-12 ans le samedi après-midi

L'équipe a été renforcée (7 animateurs et une coordinatrice) afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

L'ouverture toute la journée aux vacances scolaires a commencé à la Toussaint 2012.

Les réunions « café-parents » mises en place en 2012 ont rencontré un vif succès.

### ► Le Siège

Au Siège, l'association a poursuivi son activité traditionnelle d'accueillir, d'informer, de conseiller et de représenter les parents. Sa dynamique s'articule sur plusieurs axes :

#### ● Participation aux instances liées à l'autisme :

L'association est restée présente dans tous les événements et toutes les instances qui concernent les personnes autistes et leurs familles.

- au niveau de la Région (Centre technique régional autisme - CTRA et Centre de Ressources Autisme d'Ile de France - CRAIF), et
- au niveau parisien : Groupe Technique départemental-Éducation Nationale, Comité exécutif de la Maison des personnes handicapées de Paris, Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

#### ● Communication externe :

- Un groupe de travail animé par le cabinet Bleu Social a travaillé sur l'élaboration du projet associatif d'AUTISME 75 (en cours de finalisation)
- Le site internet de l'association a reçu plus de 70 000 visiteurs et plus de 700 personnes se sont inscrits pour recevoir la newsletter.
- Le journal de l'association a été publié chaque trimestre et s'ouvre à l'actualité concernant l'autisme, les projets de l'association et les témoignages de parents et professionnels.
- Notons le démarrage en 2012 des mercredis d'Autisme 75, programmés pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger au cours de réunions mensuelles autour d'un thème préalablement déterminé (ex : les troubles du développement, troubles sensoriels, la sexualité). Les réunions sont animées par un professionnel, en présence d'un membre du conseil d'administration et de bénévoles de l'association.
- Enfin, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois et le Bureau, trois fois durant l'année 2012.

### ► Les projets :

- AUTISME 75 poursuit sa participation aux côtés de l'association Saint-Michel Saint-Vincent à la création du Village Saint-Michel (10 680 m<sup>2</sup>) dans le 15<sup>e</sup> arrondissement afin de créer un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) pour 25 adultes.
- La Maison Bleue près du Touquet.

### Remerciements :

En 2012, l'association a bénéficié de l'action bénévole de plusieurs personnes. Il convient à cet égard de remercier particulièrement :

- **Claire Lethielleux**, qui répond aux appels des familles,
- **Anouk Malen**, qui est très active à l'IME,
- **Monique Benhamou**, qui aide au montage financier du dossier Saint-Michel,
- **Nicole Favory** et **Pierre Jouanne** qui aident l'association pour diverses tâches.

## BILAN CONSOLIDÉ SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF en milliers €	2012	2011	PASSIF en milliers €	2012	2011
Immobilisations incorporelles	0	1,0	Fonds Propres	434,4	220,8
Immobilisations corporelles	458,4	494,2	dont résultat de l'exercice (*)	-202,6	-84,7
Immobilisations financières	48,5	47,9	Autres fonds associatifs	1 142,6	1 441,7
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>506,9</b>	<b>533,0</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 577,0</b>	<b>1 662,5</b>
Avances et acomptes versés sur commande	6,1	1,5	Provisions pour charges	171,0	180,8
Créances diverses	226,0	40,5	Fonds dédiés	97,3	195,8
Valeurs mobilières de placement	224,5	382,6	<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>268,3</b>	<b>376,6</b>
Disponibilités	1 258,9	1 386,7	Dettes fiscales et sociales	274,2	228,1
Charges constatées d'avance	4,2	4,5	Autres dettes fournisseurs	107,1	81,7
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 719,7</b>	<b>1 815,9</b>	<b>DETTES</b>	<b>381,3</b>	<b>309,8</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 226,6</b>	<b>2 348,9</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 226,6</b>	<b>2 348,9</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

COMPTE DE RÉSULTATS en €	31/12/2012	31/12/2011
<b>A - Produits d'Exploitation dont :</b>	<b>2 515 530</b>	<b>2 621 002</b>
- Dotation globale	760 186	672 652
- Prix de journée	1 530 145	1 723 306
- Subventions d'exploitation	127 561	111 015
- Cotisations, dons et autres (dont diverses reprises)	97 638	114 029
<b>B - Charges d'exploitation dont</b>	<b>2 739 258</b>	<b>2 706 265</b>
- Salaires et traitements		1 201 053
- Charges sociales	1 759 815	519 199
- Autres achats et charges	859 166	846 179
- Dotations aux provisions et amortissements	120 277	139 844
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION SOIT A - B</b>	<b>-233 728</b>	<b>-85 273</b>
C - Produits financiers	8 874	16 959
D - Charges financières	0	6 509
<b>RÉSULTAT FINANCIER soit C - D</b>	<b>8 874</b>	<b>10 450</b>
E - Autres produits	12 478	96 943
F - Autres charges	11 589	20 000
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL SOIT E - F</b>	<b>889</b>	<b>76 943</b>
<b>Engagement à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>6 344</b>	<b>-86 826</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-207 621</b>	<b>-84 706</b>

(*) détail du résultat de l'exercice en €	2011	2012
<b>Siège et P'tit Club</b>	<b>311</b>	<b>-6 555</b>
<b>SESSAD</b> (sous réserve de l'affectation décidée par l'ARS DT 94)	<b>-27 013</b>	<b>47 739</b>
<b>IME</b> (sous réserve de l'affectation décidée par l'ARS DT 75)	<b>-58 003</b>	<b>-248 806</b>
<b>total en €</b>	<b>-84 705</b>	<b>-207 622</b>
<b>SESSAD réel</b>	<b>7 987</b>	<b>36 592</b>
<b>IME réel</b>	<b>118 618</b>	<b>51 194</b>
<b>TOTAL réel (en €)</b>	<b>126 916</b>	<b>81 231</b>
(sous réserve affectations décidées par l'ARS)		

**Les résultats réels économiques pour le SESSAD et l'IME en 2012 sont fixés après reprise du déficit 2010 du SESSAD et de l'excédent 2010 pour l'IME**

Le Conseil d'Administration

## Les Mercredis d'Autisme 75, c'est reparti !

Des réunions thématiques sur l'autisme, pour apprendre et échanger ensemble

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les mercredis d'Autisme 75 vont reprendre à la rentrée et que le calendrier pour le dernier trimestre 2013 est le suivant :

- mercredi 28 septembre : la scolarisation
- mercredi 2 octobre : l'ouverture au monde professionnel
- mercredi 6 novembre : la fratrie
- mercredi 4 décembre : les médicaments

Nous rappelons que ces réunions se déroulent : de 19h30 (accueil à partir de 19h) à 21h30 à la **Maison des associations**

**13 rue Caillaux - 75013 Paris (métro : Maison Blanche) et,**

qu'elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Nous souhaitons que de nombreux parents nous rejoignent !  
Merci de confirmer votre présence en téléphonant au :

**01 45 84 29 59** ou,

en envoyant un message à :

**a75.siege@autisme75.org.**



# SOUTENEZ VOTRE ASSOCIATION !

Merci de retourner ce bulletin à

Autisme 75 IdF - 78 rue du Dessous-des-Berges 73013 Paris,

accompagné de votre règlement

Nom, Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mobile .....

Courriel .....@.....

Profession : .....

Souhaite : Adhérer  Renouveler son adhésion  Soutenir l'action de l'association

Souhaiterait assurer une fonction dans l'association : Oui  Non

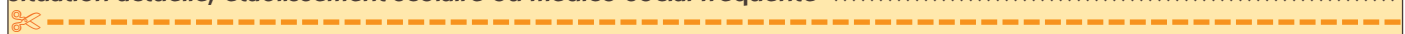
*Rubrique facultative :*

Parent ou ami de personne autiste  Tuteur légal  Professionnel

Autre (à préciser) ..... Personne concernée : .....

Date de naissance : ... / ... / ..... Sexe : F  M

Situation actuelle, établissement scolaire ou médico-social fréquenté .....



• ADHÉSION 2013 AUTISME 75 IDF (20 €) et Fédération Sésame Autisme (10 €) :	30 € (*)
• ABONNEMENT 2013 à la revue SÉSAME de la Fédération Sésame Autisme :	32 €
• DON pour AUTISME 75 IDF :	_____ € (*)
<b>TOTAL VERSÉ :</b> _____ €	

(\*) Le reçu fiscal permet de déduire de vos impôts 66 % du montant de vos dons et cotisations.

L'adhésion et l'abonnement ne sont pas obligatoires. Vous pouvez ne verser qu'un don à l'association.

Date et signature :



**AUTISME 75** Ile-de-France Publication trimestrielle de l'association AUTISME 75 Ile-de-France, 78 rue du Dessous-des-Berges - 75013 Paris, Tél. : 01 45 84 29 59 - Fax : 01 45 85 23 12 - [www.autisme75.org](http://www.autisme75.org). Ont participé à ce numéro : Sylvie Dehouck, Véronique Fabrèges, Harry Greene, Anne-Sophie Gouchault, Yamina Mokaddem, Isabelle Punch. Si vous acceptez de recevoir désormais ce journal par message électronique, veuillez envoyer votre autorisation à l'adresse suivante : [a75.siege@autisme75.org](mailto:a75.siege@autisme75.org).

**NOUS CONTACTER** ● **Siège** 78 rue du Dessous-des-Berges - 75013 Paris, Tél. : 01 45 84 29 59, Email : [a75.siege@autisme75.org](mailto:a75.siege@autisme75.org). **Accueil** : Lundi de 13h à 17h, Mardi - Mercredi - Jeudi : De 9h30 à 13h30 ● **SESSAD « Les Comètes »** 7 square des Griffons - 94000 Créteil, Tél. : 01 43 39 88 78, Email : [a75.sessad@autisme75.org](mailto:a75.sessad@autisme75.org) ● **IME « Cour de Venise »** 12 rue Saint-Gilles - 75003 Paris, Tél. : 01 44 54 20 54, Email : [a75.ime@autisme75.org](mailto:a75.ime@autisme75.org) ● **Centre de Loisirs « Le P'tit Club »**, Séances à l'IME (6-12 ans) : 12 rue Saint-Gilles - 75003 PARIS, Séances à l'école Maternelle (4-5 ans) : 52 rue de Turenne- 75003 Paris, Tél. : 06 37 30 30 74, Email : [a75.ptit-club@autisme75.org](mailto:a75.ptit-club@autisme75.org)

